

**Zeitschrift:** Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

**Herausgeber:** Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel

**Band:** - (1968)

**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** Roulet, Eddy / Pithon, Marianne / Matthey, F.

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**B I B L I O G R A P H I E**

---

Hugonnet, D. : *Exercices de français pour le laboratoire de langues, degré fondamental, Paris, Cédamal, 1966, (Collection pour l'enseignement des langues).*

Le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Besançon présente, sous ce titre, une série d'exercices structuraux de grammaire française pour débutants, composés et expérimentés dans ses laboratoires de langues dès 1958. L'ensemble comprend 64 bandes de 20 minutes, accompagnées du texte des exercices et d'un livret pédagogique.

Dans la préface, B. Quemada, directeur du CLA de Besançon et P. Rivenc, directeur adjoint du CREDIF, définissent brièvement le but du cours: fournir aux utilisateurs de Voix et Images de France (VIF) ainsi qu'aux maîtres appliquant une méthode de leur choix, des exercices de grammaire complémentaires spécialement conçus pour le laboratoire de langues. Ils précisent que la progression grammaticale et lexicale respecte celle adoptée dans VIF (premier degré), mais que la méthodologie est différente.

Au début du livret pédagogique, en une dizaine de pages, l'auteur donne des renseignements très intéressants sur la composition et l'utilisation des exercices. Il constate tout d'abord un fait encore trop négligé dans nos écoles: "Dans l'apprentissage d'une langue étrangère, la compréhension ne joue qu'un rôle secondaire par rapport à la nécessité de mécaniser toutes les connaissances pour rendre disponible, au moment voulu, telle phrase imposée par la situation. Le rythme de la conversation réelle ne permet pas de dissocier réflexion grammaticale et expression. La construction correcte doit s'imposer à l'esprit de l'étudiant comme doivent s'imposer au conducteur les gestes automatiques de débrayage et de freinage. Ces automatismes s'acquièrent par la pratique." (p.7).

Le laboratoire est l'instrument idéal de cette acquisition, mais il faut prendre garde au choix des exercices. H. est catégorique: "L'échec de la pure et simple répétition s'est trouvé

vérifié sur le double plan théorique et pratique." (p.7). Sans doute pense-t-il aux méthodes sur disques ou même aux bandes de VIF (on sait que, pour combler cette lacune, le CREDIF vient de publier une série d'exercices de grammaire complémentaires à la méthode).

L'auteur n'utilise les exercices de répétition que pour l'entraînement phonétique ou prosodique. Dans l'apprentissage des structures grammaticales, il juge les exercices d'addition, de substitution et de transformation plus efficaces. Il est intéressant de relever le rôle qu'il attribue à chacun: "Alors que les exercices de répétition, d'addition ou de substitution jouent un rôle de description et de fixation des structures, les exercices de transformation, par le travail d'adaptation qu'ils nécessitent, mobilisent l'attention de l'étudiant et lui permettent d'élargir rapidement ses possibilités d'expression à partir d'un schéma connu." (p.12).

Le cours comprend, comme VIF (premier degré), trente-deux leçons. Chaque leçon est divisée en deux parties de huit à dix exercices. Les stimulus, toujours au nombre de huit, sont introduits par des consignes brèves et claires, accompagnées de deux exemples. Dans chaque bande, les exercices sont variés, tant par les structures étudiées que par les procédés de présentation utilisés, afin de soutenir l'attention de l'élève.

Ni les bandes ni les livrets d'accompagnement ne proposent d'explications grammaticales. Ainsi le maître peut choisir librement la méthode de présentation la mieux adaptée au milieu scolaire et au public visés. Les structures grammaticales et les mots nouveaux sont expliqués en classe avant la séance au laboratoire. Pour le vocabulaire, on utilisera les dessins, les projections, le tableau de feutre ou même la traduction; si les exercices sont exploités en complément de VIF, les explications seront données à la projection du film fixe.

Quant au travail au laboratoire, nous relevons, parmi les nombreux conseils de l'auteur, deux opinions intéressantes:

- a) "Il convient d'exiger qu'il (l'élève) ne commence jamais un nouvel exercice avant de pouvoir effectuer correctement toutes les

transformations exigées par le précédent" (p.15).

- b) "Si nous estimons peu profitable pour l'étudiant d'écouter de façon routinière son propre enregistrement, par contre à intervalle régulier la même audition, contrôlée par le professeur, sera très utile." (*ibid.*). On néglige trop souvent la distinction entre l'entraînement phonétique et l'entraînement grammatical au laboratoire de langues; il est bon de rappeler que l'écoute-contrôle, indispensable en phonétique, n'est utile qu'à certaines conditions pour les bandes de grammaire.

Les exercices sont conçus pour être présentés oralement, mais il est intéressant de noter le rôle attribué à l'écriture. "(Elle) n'est qu'un soutien supplémentaire de la mémoire. Ce soutien, indispensable pour l'adulte selon les principes appliqués au CLA de Besançon, est introduit sous forme d'une initiation à l'alphabet phonétique international. L'étudiant dispose alors du texte en transcription phonétique. Il peut ainsi "revoir" seul les exercices déjà étudiés dans la journée, sans risque de compromettre sa prononciation et en apportant à ses connaissances le soutien de la mémoire visuelle et plus tard celui de l'organisation graphique." (p.16). Le passage à la langue écrite a lieu, comme dans VIF, vers la dixième leçon.

Le livret pédagogique comprend outre cette introduction deux instruments de travail indispensable pour le maître: les index très précis et très détaillés du contenu grammatical et du contenu lexical des leçons.

Nous n'avons pu obtenir du représentant de Cédamel en Suisse qu'une bande: la leçon 10 B. Elle est bien enregistrée, mais nous avons constaté dans l'élocution des présentateurs trois faits surprenants:

- 1) l'absence fréquente d'enchaînement vocalique ou consonantique

'ilapɔrtã livr / aseparã  
nozami / apɔrtã kado / ozãfã

- 2) la prononciation artificielle de nombreux à caduc:

vunãvã nepasuvã  
ʒãvevãnir

3) des liaisons rares dans la langue parlée actuelle:

nuzapsrtɔzɔkado

Il nous est impossible de juger sur une bande les normes de prononciation respectées dans l'ensemble du cours, mais les deux premiers défauts constatés dans la leçon 10 B nous paraissent graves. Nous savons d'expérience qu'il est extrêmement difficile de corriger la prononciation des élèves qui n'ont pas appris à respecter, dès la première leçon de français, les règles de l'enchaînement vocalique et consonantique ainsi que celle du œ caduc.

Des autres leçons, nous ne pouvons juger que par le texte. La matière paraît correctement délimitée, la progression bien dosée, la présentation très variée, mais seule l'utilisation du cours au laboratoire pendant un certain temps nous permettra de porter des jugements plus précis.

Quant au vocabulaire utilisé, nous avons été surpris de relever une quarantaine de mots qui ne figurent pas dans le français fondamental (1er ou 2ème degré). Certains nous paraissent déplacés à ce niveau-là (ausculter, sursauter, masser, soufflé, régime de bananes, etc.).

En conclusion, ce cours présente deux qualités: la conception des exercices structuraux, qui demandent une activité et une attention constantes de la part des élèves, et sa grande souplesse d'utilisation, qui lui permet de s'intégrer plus facilement que les autres méthodes audio-visuelles dans l'enseignement officiel. Par contre, les normes choisies pour l'enregistrement nous paraissent très discutables.

Léon, Pierre R. : Prononciation du français standard. Aide-mémoire d'orthoépie. Paris, Didier, 1966, 186 p.

Edition revue et augmentée de son Aide-mémoire d'orthoépie (Centre de linguistique appliquée, Besançon 1961, 95 p.), le livre de L. est devenu un véritable cours programmé.

Après avoir rappelé que "l'orthoépie définit les règles de prononciation par rapport aux règles graphiques et énonce les lois phonétiques qui gouvernent le système phonique d'une langue", l'auteur annonce ainsi son propos:

"1. Présenter non pas un traité détaillé de toutes les règles de la prononciation française mais un opuscule aussi schématique et simplifié que possible de ces règles, sur un plan aussi pédagogique que possible. - 2. Indiquer, à côté de la norme phonétique, les tolérances admises et les tendances actuelles de la prononciation française. - 3. Insister sur l'aspect linguistique du problème...".

Au fond, L. a cherché à concilier les points de vue descriptif et normatif. L'orthoépie, science normative par excellence, a été envisagée - et c'est une nouveauté - dans une perspective linguistique. La grande complexité de la matière, la multiplicité des faits considérés ne laissent pas au lecteur l'impression décourageante de chaos, ou d'arbitraire. Avec une méthode d'une exemplaire rigueur, L. part de définitions claires; les faits sont présentés de façon schématique, de manière que certaines lois peuvent en être tout naturellement induites; ce qui est essentiel est nettement séparé de ce qui est secondaire: chaque chose est mise à la place qui lui revient, selon son ordre d'importance. Les contradictions apparentes: exceptions d'une loi, nuances, oppositions neutralisées, etc. sont expliquées; l'étudiant parvient à comprendre dans quel cas il y a nécessité absolue, dans quel autre il y a relativité et pourquoi. L. sait guider à travers le labyrinthe de l'orthoépie; l'étudiant n'a qu'à suivre pas à pas. On lui donne à mesure tout ce qui lui est nécessaire pour se repérer et avancer dans son étude. Cet aide-mémoire, bien que "schématique", n'a rien de dogmatique ni de figé. Au contraire, l'étudiant a l'impression d'épouser de très près la réalité vivante de la langue.

Ce cours programmé, qui doit permettre à l'étudiant de travailler seul, est complété par des enregistrements sur bandes magnétiques, qui donnent l'image sonore indispensable. L. insiste, dans son avant-propos, sur la primauté de la structure sonore. "Nous avons essayé de nous en tenir le plus possible à cette démarche: du son aux signes graphiques". Il recommande en premier lieu l'audition des phrases de l'exercice, sans référence écrite. Puis l'audition avec référence à la transcription phonétique. Enfin l'audition avec référence au texte orthographique.

L'architecture du livre est simple: l'étude systématique des voyelles, puis des consonnes constitue, en deux chapitres d'environ cinquante pages chacun, l'essentiel du cours. Un 3ème chapitre est consacré au problème des liaisons: c'est là qu'on trouve traité le h "aspiré". Deux autres chapitres, comparables par leurs dimensions (moins de dix pages), utiles, mais d'importance secondaire, donnent l'un la prononciation de "mots spéciaux" (chiffres, mots étrangers: noms de ville francisés, noms communs étrangers acclimatés en français), l'autre propose des exercices supplémentaires de transcription phonétique.

Chaque chapitre est divisé en unités, qui à leur tour se subdivisent: c'est ainsi que les définitions préalables nécessaires à l'étude des voyelles portent toutes le chiffre 1. Chacune représente un élément de cette première unité et porte le numéro 1.1., 1.2., ... 1.18. Les voyelles orales à un seul timbre sont traitées sous le chiffre 2, etc. Ce système facilite beaucoup les références.

Chaque chapitre est présenté selon le même schéma. Il commence par un tableau, qui présente les différentes graphies correspondant au phonème étudié, des exemples de distribution, l'indication du timbre, la fréquence, écrite et orale en o/o. Après le tableau, des Remarques signalent certaines difficultés orthoépiques.

Ensuite vient un Exercice de transcription: en général 5 phrases brèves, d'une dizaine de syllabes chacune, portant sur la matière présentée dans le tableau. La clé des transcriptions est donnée à la fin du livre. Puis l'étudiant doit résoudre une série de Problèmes, portant sur certaines relations graphie-son ou son-transcription, ou encore

sur des questions de distribution. Il peut également trouver les clés des problèmes à la fin du livre. Sous la rubrique Phonémique enfin, on précise la fonction linguistique de certaines oppositions.

Un espace blanc est réservé en regard de chaque phrase de l'exercice, pour la transcription. Il est suffisant, à condition de n'avoir pas une trop grosse écriture et de respecter la méthode de L., qui transcrit en une chaîne ininterrompue toutes les syllabes d'un même groupe rythmique. De même, les pages qui donnent les clés des exercices de transcription sont pourvues d'un blanc en regard de chaque phrase, en vue de la transcription orthographique par l'étudiant.

Malgré le grand soin avec lequel ce livre a été fait, on n'a pas pu écarter toutes les coquilles. Citons-en quelques-unes:

21.5. (p. 70) une livre de pêche, transcrit en fin de paragraphe [yn livdəpef] ; 25.1. (p. 82, ligne 3 du tableau) abhorer ; 26.1. (p. 84, ligne 5 du tableau) Athlète ; 28.8. (p. 90, ligne 2 du tableau) acnée ; 29.1. 3 (p. 93) toboggan ; 29.1. 2 (tableau, ligne 1) languie (pour "languide", ou "alanguie") ; 29.4. (p. 94) prognatisme ; 29.5. (p. 95) exangue ; 29.9. (p. 96) égoute ; 30.1. (p. 96, dernière ligne du tableau) daphnée ; 31.2. (p. 97) edelveiss ; 35.5. 2 (p. 109) shrapnell ; 47.2. (p. 137) steack ; enfin 20.3. (p. 67) renvoi à 13.10. au lieu de 14.10.

La rigueur de la méthode, la clarté des définitions, la variété des phénomènes expliqués, la réflexion approfondie, que L. cherche à stimuler aussi de la part de l'étudiant (en particulier dans les Problèmes) font la valeur et l'originalité de ce manuel. Le texte des Exercices reste peut-être l'élément le plus traditionnel, le plus familier à tous ceux qui ont pratiqué la phonétique française. Les exercices sur les consonnes, en particulier, produisent souvent un effet comique de par leur nécessaire artifice: "On exige un examen du boxeur mexicain. Il a soixante dix-huit ans". Intégrés dans le cours, tel qu'il est conçu, ils ont leur utilité, en tant que contrôle des progrès en orthoépie et en transcription, aussi bien qu'en reconnaissance auditive. Et ce côté pas très sérieux, un peu fantaisiste du texte est peut-être un élément de détente. D'ailleurs ces exercices sont d'orthoépie avant tout. "On a souvent exagéré l'importance des règles d'orthoépie. Elles ne constituent qu'un aspect de la prononciation, puisqu'elles concernent surtout le timbre des phonèmes.

L'usage de cet aide-mémoire ne peut donc dispenser des exercices orthophoniques concernant le phonétisme français. (Voir à ce sujet *Introduction à la Phonétique corrective et Exercices systématiques*)" (p. 6 et 7).

Une très grande place est donnée à la transcription phonétique. Elle est considérée comme un outil indispensable, non seulement de contrôle des acquisitions, mais aussi d'analyse. Sa fonction essentielle est de capter l'image sonore et de l'analyser. Les exercices supplémentaires à la fin du livre nous montrent sa valeur d'instrument pour l'étude phonostylistique.

Un index des graphies, un tableau des symboles de l'alphabet phonétique international, des références bibliographiques, complètent ce manuel, indispensable à tout professeur qui enseigne le français aux étrangers, voire à tout étudiant qui se spécialise en français. Le prix du volume (26.55 fr. s.) fera sans doute obstacle à sa diffusion. On devrait néanmoins en expérimenter l'efficacité dans une classe-pilote.

43, chemin du Trabandan  
1006 Lausanne

Marianne Pithon

Thackray, M. : English pattern drills for the language laboratory, Paris, Cédamal, 1967 (Collection pour l'enseignement des langues).

L'ensemble publié dans la "Collection pour l'enseignement des langues", sous la direction de B. Quemada, comprend trois volumes (soit 600 leçons) dont nous avons pu examiner le premier. Il est accompagné d'un livret pédagogique contenant des conseils méthodologiques, un index grammatical et un index des mots. Des bandes magnétiques pour l'usage du magnétophone ou du laboratoire de langues complètent cet abondant matériel. Précisons encore cette description sommaire en disant que chaque structure est traitée en quatre phases:

- a) stimulus;
- b) plage de silence pour la réponse de l'élève;
- c) réponse correcte;
- d) plage de silence pour la répétition de la réponse par l'élève.

Le cours vise des usages multiples. L'auteur pense qu'il peut s'utiliser seul, ou être le complément de n'importe quel manuel déjà introduit dans les écoles. Les exercices ne s'inscrivent pas dans une suite, mais sont indépendants les uns des autres, laissant aux maîtres toute latitude pour suivre la progression habituelle de leurs classes et des livres dont ils se servent. La difficulté des leçons reste toujours d'un niveau extrêmement bas pour permettre de choisir n'importe quel thème grammatical à n'importe quel moment, ou presque. Les "patterns" de la langue anglaise sont la base des exercices qui visent à développer des réflexes linguistiques conditionnés, et à faire acquérir un vocabulaire dont il est difficile d'évaluer l'ampleur, puisque les buts visés obligent à donner le lexique de chaque leçon au complet, sans souci des répétitions. Cette procédure permet également de se servir du cours pour recréer l'homogénéité dans certaines classes, à l'arrivée de nouveaux élèves ou après des absences prolongées.

L'idée de procurer au maître une multitude de leçons parmi lesquelles il pourra librement choisir ce qui lui convient est fort intéressante. Elle tend à faciliter l'usage du magnétophone ou du laboratoire de langues quelles que soient les conditions extérieures: programme scolaire, attribution hebdomadaire des heures d'anglais, choix antérieur du cours d'anglais.

Mais à vouloir servir trop de maîtres, on risque aussi de multiplier les servitudes, et dans le cas particulier il nous semble qu'elles sont loin d'être négligeables. Sur trois points nous avons été frappés tout particulièrement par les difficultés rencontrées par l'auteur.

Le choix du vocabulaire est arbitraire, et semble ne correspondre qu'à des considérations formelles. Ainsi l'on s'étonne de rencontrer dans un exercice aussi élémentaire que celui qui fixe la variation de l'article indéfini (a - an) les mots ulcer et unit voisinant avec arm, apple, egg ou boy, book, man qui, eux, sont parfaitement à leur place à ce stade élémentaire. On voit par là que l'auteur renonce à une présentation audio-visuelle et envisage l'usage de la traduction du vocabulaire, ce qui limite l'emploi du cours aux

pays francophones. L'index des mots dont nous parlions plus haut est effectivement conçu comme un lexique anglais-français groupant les mots utilisés dans chaque exercice.

Deuxième faiblesse, à notre sens, l'auteur a voulu limiter à l'extrême la difficulté des différentes séries, afin d'ouvrir largement les possibilités de choix et l'organisation des programmes. Mais par cela même il a détruit une bonne part de ce qui est essentiel dans la motivation des élèves: le sentiment que l'on progresse et que l'intérêt croît. "La leçon 192 n'est pas plus difficile que la leçon 3", peut-on lire dans l'avant-propos; voilà qui est bien, mais 192 exercices de difficultés égales ne peuvent que distiller l'ennui. Le caractère élémentaire de chaque série nuit certainement à la motivation qu'éveilleraient le sentiment de vaincre des obstacles et la fierté d'assimiler la complexité grandissante de la langue.

Le troisième écueil, nous le voyons dans l'absence, reconnue par l'auteur, de tout contexte et de toute situation justifiant tel ou tel exercice. On aboutit ainsi à une mécanisation pure, et un peu effrayante. Que certains sujets grammaticaux ne puissent échapper à un traitement mécanique, on ne saurait le nier; mais il paraît dangereux de généraliser le procédé à ce point. Par exemple on fait transformer à l'étudiant la phrase

The car isn't so fast as the plane  
en

The car isn't as fast as the plane (Leçon 26, ex. 2).

Puis à la leçon 26, ex. 3,

David isn't as stupid as Peter  
devient

David is less stupid than Peter.

L'étudiant ne peut qu'être convaincu que "not so ... as", "not as ... as" et "less ... than" sont parfaitement équivalents, et interchangeables en tous les cas, ce qui est manifestement faux. Il en va de même de bien d'autres exercices de substitutions et transformations. L'auteur nous dira que les leçons hors du laboratoire serviront à expliquer les nuances; mais puisqu'il s'agit en fin de compte de mettre l'accent sur un conditionnement des réflexes linguistiques, c'est surtout à ce niveau qu'il importera que la situation impose les nuances.

Dès lors on peut se demander s'il est vraiment possible et légitime de créer un cours passe-partout. Les techniques perfectionnées mises aujourd'hui à la disposition des maîtres n'imposent-elles pas au contraire que les cours soient repensés en fonction des programmes de chaque école particulière et de chaque manuel spécialisé. Le but des drills de M. Th. est fort louable, la réalisation du cours est honorable, mais on ne peut que regretter le manque de sève et de saveur d'un tel travail.

Université de Neuchâtel  
Centre de linguistique appliquée

F. Matthey